

ARRÊTÉ 2015-PG- 77

Liste d'admission

Examen de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe (PI)
Session 2015

Service Concours

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure et Loir,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1360 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2014-PG-70 du 23 juin 2014 portant ouverture de l'examen professionnel de technicien territorial principal de 2^e classe (promotion interne),

Vu le procès-verbal établi par le jury en date du 30 juin 2015 fixant la liste des candidats admis à l'examen professionnel de technicien principal 2^e classe

ARRETE

Article 1 : La liste des lauréats de l'examen professionnel de technicien principal 2^e classe est jointe en annexe au présent document.

Article 2 : Madame la Directrice générale des services du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure et Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir, publié sur internet et affiché dans les locaux du centre de gestion d'Eure et Loir.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission/réception en préfecture le 06/07/2015

Et de la publication le 07/07/2015

Par délégation,

La directrice générale des services

Fait à Luisant le 1^{er} juillet 2015

Le Président,



Norbert MAITRE

Céline ROUSSET

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT – Ligne de bus n° 13

Tél : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site internet : www.cdg28.fr

LISTE DES CANDIDATS ADMIS

Examen de Technicien principal de 2ème Classe P.I.

- 2015 -

Jury d'admission du 30 juin 2015

N° Dossier	NOM	Prénom	Spécialité
16584	BESNARD	Jean-Philippe	Réseaux, voirie et infrastructures
16800	BINOIS	Julien	Espaces verts et naturels
16610	BON	Guillaume	Espaces verts et naturels
16590	CHAPART	Frédéric	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
16581	DA SILVA	Joaquim	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
16737	DUBOIS	Ludovic	Services et intervention techniques
16634	FRANCHE	Cyril	Services et intervention techniques
16670	GAZEAU	Denis	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
16694	JONCKHEERE	Laurent	Espaces verts et naturels
16733	LEFEVRE	Olivier	Bâtiments, génie civil
16646	LEMAIRE	Patrice	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
16741	LOISEAU	Stéphane	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
16754	MARCUZZI	Jean-Marie	Espaces verts et naturels
16672	PEYROUNY	Christophe	Espaces verts et naturels
16723	QUENNESSON	Thierry	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
16736	RIBIERE	Romarc	Espaces verts et naturels
16677	VACHER	Jérôme	Espaces verts et naturels
16722	VACHER	Olivier	Espaces verts et naturels

Nombre de candidats admis : 18 (dix-huit)

